

---

## Rapport de la commission des naturalisations au Grand Conseil

(Du 5 juin 2001)

---

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

La commission a siégé le mardi 5 juin 2001 sous la présidence de M. Bernard Matthey, président de la commission, en présence de M<sup>me</sup> Monika Dusong, conseillère d'Etat, cheffe du Département de la justice, de la santé et de la sécurité, de M. Etienne Robert-Grandpierre et de M<sup>me</sup> Laurence Tissot, respectivement directeur et collaboratrice au service de la justice.

Dix commissaires étaient présents, un était excusé.

Quatre-vingt-un dossiers concernant 154 personnes ont été examinés. La requérante du dossier numéro 48 étant mère depuis le 17 mai 2001, son enfant sera compris dans la demande de naturalisation.

Les dossiers portant les numéros 2 et 36, représentant 4 personnes, ont été retirés pour demande d'informations complémentaires. La commission vous propose d'accorder la naturalisation à l'unanimité des membres présents pour tous les autres cas.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 5 juin 2001

Au nom de la commission:

*Le président,*

B. MATTHEY

*Le rapporteur extraordinaire,*

J.-C. BERGER